

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE ZITOUNA TAKAFUL EXERCICE 2015

I ACTIVITES ET RESULTATS

Créée en Juin 2011, ZITOUNA TAKAFUL est une compagnie d'assurance multi-branches, obéissant aux textes régissant l'activité en Tunisie.

C'est une entreprise citoyenne à forte responsabilité sociale ayant une grande volonté de contribuer au développement économique du pays, à la protection des entreprises et au bien-être social des particuliers

ZITOUNA TAKAFUL offre une panoplie de produits et services conformes à la Charîâa, aux fondamentaux de la finance islamique et aux règles du Takaful Elle offre aux particuliers, professionnels et aux entreprises une gamme de produits et services en matière d'assurance, d'assistance, et de conseils

L'exercice 2015 s'est soldé par un résultat de 1 054 382 dinars

Faits marquants de l'exercice

- Obtention de l'agrément de l'activité d'agent d'assurance de 12 agents ZITOUNA TAKAFUL
- Ouverture de quatre nouveaux points de vente
- Mise en place de nouveaux produits individuels
- Signature des conditions particulières de 9 agents d'assurance et conversion de 9 bureaux directs en agences d'assurance

Evolution du chiffre d'affaires par branche (milliers de dinars)

Branches	T1 (15)	T2 (15)	T3 (15)	T4 (15)	Total
Famille	1 291	1 131	1 329	2 060	5 815
Prevoyance	800	886	774	1 032	3 492
Epargne	491	216	556	1 077	2 323
Général	6 250	5 047	4 605	6 210	22 112
Automobile	3 806	3 767	3 489	3 778	14 840
Transport	317	211	393	677	1 602
Incendie	1 045	321	220	445	2 031
RDS	899	544	340	453	2 236
Maladie	183	168	163	887	1 401
Total	7 544	6 179	5 934	8 299	27 957

Etat de résultat général

	' 000 DT	2015	2014
Résultat Global	Résultat technique Takaful Famille	709	-573
	Résultat technique Takaful Général	242	-2 266
	Revenus des placements	33	61
	Produits divers	135	51
	Résultat avant impôt	1 117	-2 721
	Résultat après impôt	1 051	-2 762
Bilan	Total Bilan	12 017	28 716
	Capitaux Propres avant résultat	6 460	9 222
	Placements	27 954	19 285
	Provisions techniques	50 128	18 815
	Valeurs Immobilisées	807	1 202
Ratios	ROA	3%	-10%
	ROE	16%	-30%
	Taux de Couverture	101%	103%

II. ACTIONNARIAT

II.1. Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Le capital de la compagnie est composé de 15 000 000 actions à droit de vote simple dont le nominal s'élève à 1 dinar. Le capital est totalement libéré et est détenu par les actionnaires suivants :

ADMINISTRATEUR	NBRE ACTIONS DETENUES	%
KARAMA HOLDING SA	8 699 995	57,999%
BANQUE ZITOUNA SA	4 500 000	30,000%
SOCIETE PORTEFEUILLE INVEST	1 800 000	12,000%
AUTRES	5	0,001%
TOTAL	15 000 000	100%

II.2 Information sur les conditions d'accès aux assemblées (Art. 28 § 3 des statuts)

Les titulaires d'actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour assister ou se faire représenter aux Assemblées, être inscrits sur les registres de la société huit jours, au moins, avant le jour fixe pour la réunion.

III. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

III.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance (Art. 14 et 15 des statuts)

Les membres du conseil d'administration sont choisis même en dehors des actionnaires sont nommés pour une durée de trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, celui-ci peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

III.2 Rôle de chaque organe d'administration et de direction (Art. 18 des statuts)

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et accomplir ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale.

III.3. Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Pour se conformer aux fondamentaux de la finance islamique, ZITOUNA TAKAFUL est dotée d'un **Comité de supervision charaïque** habilité à contrôler, à suivre toutes les transactions de la société et à émettre son avis concernant l'étendue de leur conformité aux normes charaïques

Le **comité permanent d'audit** veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes

IV. AFFECTATION DES RESULTATS

IV.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats (Art. 33 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de la réserve légale et de toute somme nécessaire à la dotation d'une réserve prescrite par les textes légaux.

IV 2 Tableau d'évolution des capitaux propres au titre des trois derniers exercices

Libellé	Capital Social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Soldé au 31/12/2011	15 000 000	-37 289	0	14 962 711
Résultat au 31/12/2012			-2 072 908	-2 072 908
Solde au 31/12/2012	15 000 000	-37 289	-2 072 908	12 889 803
Affectation du résultat 2012		-2 072 908	2 072 908	0
Résultat au 31/12/2013			-3 667 333	-3 667 333
Solde au 31/12/2013	15 000 000	-2 110 197	-3 667 333	9 222 470
Affectation du résultat 2013		-3 667 333	3 667 333	0
Résultat au 31/12/2014			-2 762 078	-2 762 078
Solde au 31/12/2014	15 000 000	-5 777 530	-2 762 078	6 460 392
Affectation du résultat 2014		-2 762 078	2 762 078	0
Résultat au 31/12/2015			1 054 382	1 054 382
Solde au 31/12/2015	15 000 000	-8 539 608	1 054 382	7 514 774